

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-466242

201675

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07470

Société : R.A.N

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASN.i ABDELLAH NAHANE

Date de naissance : 06.01.1962

Adresse : Rue 9 Fm 10 App 5 Nigols HH Rabat

Tél. : 0672218337

Total des frais engagés :

441,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BOUCHRA KAROUI
Gynécologue - Obstétricienne
26 Bd. Omar El Khayam - Bouskoura Casablanca
Tel: 0520 55 56 69 - 0656 21 65 11

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/03/2016

Signature de l'adhérent(e) :

AS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/01/2018	01		300	INP : <input type="text"/> Bouchra KARACUL Gyné - Obstétricienne Boulejour - Casa 21 65 11

onoraires	attestant le Paiement des
	INP : <input type="text"/>
<i>Y. K</i>	<i>Dr. Bouchra KARACOU</i> Gynécologue - Obstétricienne Khayam - Beaujour - Casa 0656 21 65 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POLYCLINIQUE Dr. A. DELAZIZ TIR 58, Avenue Moulay Thami Casablanca (Mazola Hay Hassani) Tel. 0522 90 21 67	19/02/2014	121,70

PHARMACIE
Cachet du Pharmacien
et du Fournisseur
Dr. A. A. POLYCLINIQUE
58, Route Moulay Thami
Casablanca (Mazola Hay Hassam)
Tel. 0522 90 21 67

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p><i>Laboratoire de Radiologie</i> du Centre Boulevard Zektouni, Casablanca Tel: 0522 22 51 31/34 Fax: 0522 22 50 90</p>	<i>21/2/14</i>	<i>P 250</i>	<i>300</i>

Laboratoire de
du Centre
52, Boulevard Zektouni, Casablanca
Tél: 0522 22 51 31/34
Fax: 0522 22 50 90

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

540

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue - Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris

Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie

maladie du sein - Echographie



كتورة بشرى قراوى

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بباريس

ملحقة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عمق الزوجين - الولادة

الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

19/02/2024 الدار البيضاء في

KSIMI JAMILA Casablanca Le

• Fungilyse 1% - crème dermique

1 dose, matin, soir, pendant 10 jours

AS

• Fungilyse 100 mg - ovule

1 ovule, soir, pendant 6 jours

AS

• HYDRALIN - TOILETTE INTIME

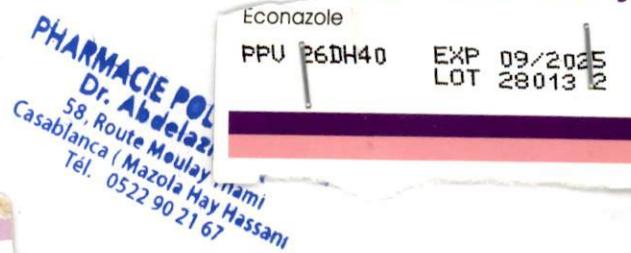
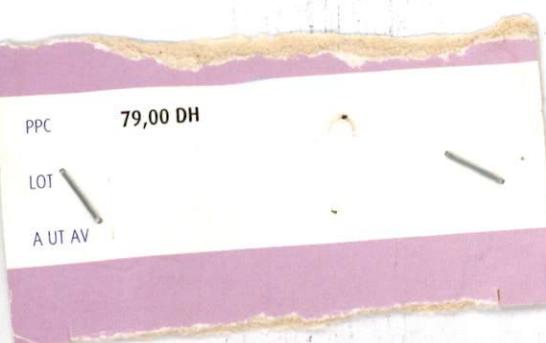
1 TOILETTE INTIME, matin, soir, pendant

10 jours

AS

26,40

79,00



Dr. Bouchra KARAOUI
Gynécologue - Obstétricienne
26 Bd. Omar El khayam, 1er étage - Beauséjour - Casablanca
Tél. 0520 55 56 69 - 0566 21 65 11

في حالة المستعجلات الاتصال
بمصحة الفراشات - الهاتف:

En cas d'urgence Contacter
clinique les papillons au :
05 22 98 30 35/05 22 98 21 20

26, شارع عمر الخيام، إقامة أمير
الطباطق الأول، بوسيجور الدار البيضاء
26, Bd Omar El khayam, Résidence AMIR,
1er étage - Beauséjour - Casablanca

06 56 21 65 11

05 20 55 56 69

FUNGILYSE® (Econazole nitrate)

FORMES ET PRESENTATIONS

- Ovules gynécologiques à 100 mg : boîte de 6 ovules
- Ovules gynécologiques à 150 mg : boîte de 3 ovules
- Crème dermique à 1% : tube de 100 g

COMPOSITION

Ovules

Nitr

Ex

Ov

Nitr

Exc

Crème

Nitrat

Excipient



100 mg

1 ovule

150 mg

1 ovule

1 g

100 g de crème

PHARMACODYNAMIE

Le mode d'action est basé soit sur l'altération de la structure de la membrane de la cellule fongique et sa perméabilité, avec blocage des stéroïdes, soit sur l'inhibition de la synthèse des protéines.

Le spectre antifongique *in vitro* est très large, ces produits agissant sur les levures dermatophytes, champignons dimorphiques, bactéries Gram (+). L'éconazole nitrate pénètre les couches cellulaires dermiques les plus profondes et s'y trouve à des concentrations inhibitrices des hyphes.

Par ailleurs, il atteint des concentrations fongicides dans les couches supérieures du derme et de l'épiderme. Il s'accumule en grande quantité dans la couche cornée.

Des études de résorption vasculaire après applications locales et vaginales ont été entreprises, elles objectivent la très faible résorption (environ 1%) et permettent ainsi d'éliminer pratiquement toute incidence du point de vue systémique.

INDICATIONS

Ovules gynécologiques

Traitement local des mycoses vulvo-vaginales associées ou non à une surinfection par des bactéries à gram +

Crème dermique

L'application de diverses préparations à usage topique (pommades, crèmes) est indiquée dans :

- Mycoses dermatomuqueuses à :

- Dermatophytes (*Trichophyton*, *Epidermophyton*, *Microsporum*)
- *Candida* et autres levures
- *Malassezia furfur* (agent du pityriasis versicolor et du pityriasis capitis)
- Actinomycètes
- *Pityrosporum ovale*
- *Nocardia*



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla' Laraqui
Anatomo - Cytopathologiste

Dr. Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

De la part du Dr.

Nom et Prénom du Patient

Age

Date du prélèvement

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Siège du prélèvement

Nature de l'acte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

- Frottis monocouche : Vagin

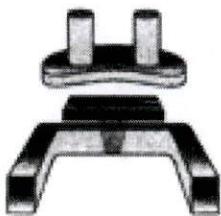
Exocol

Endocol

- Frottis conventionnel : CBE :

Endomètre

Signature et Cachet



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 24/02/2024

FACTURE N° : 24/03114

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

320,00 Dhs

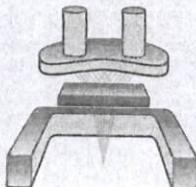
TROIS CENT VINGT DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **21/02/2024**

Pour **KSIMI JAMILA**

Sur ordonnance du : **Dr KARAOUI BOUCHRA**

P
Laboratoire de Pathologie
du Centre
52, Boulevard Zerkouni, Casablanca
Tél: 0522 22 51 31 84
Fax: 0522 22 50 90



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 23/02/24

Nom & Prénom : Mme KSIMI JAMILA
Sur ordonnance du : Dr KARAOUI BOUCHRA
Réf. : 24C02317

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 21/02/24

Organe ou siège du prélèvement : Col utérin

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 61 ans
FCU

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Origine du prélèvement : frottis cervical

TECHNIQUE MONOCOUCHE

Qualité du frottis :

Optimale

Diagnostic descriptif :

1. Evaluation hormonale :

Atrophie

2. Microbiologie :

Fond inflammatoire sans agent mycélien ni parasitaire.

3. Modifications réactionnelles :

Desquamation en lambeaux épithéliaux, hyperchromatisme nucléaire, cellules en dyskératose

4. Cellules pavimenteuses :

Basales et petites basales normales ou dystrophiques réactionnelles

5. Cellules glandulaires :

Nombreuses, cylindriques normales.

Conclusion:

Frottis cervical atrophique et inflammatoire.

Absence de signe de dysplasie ou de néoplasie.

